



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 10 du 16 juillet 2019

EN BREF

Situation actuelle : Stade fermeture de la grappe.

Oïdium : Pression moyenne à élevée – Les symptômes sont maintenant bien visibles sur baies – En cas de symptômes, bien effeuiller la zone des grappes et protéger jusqu'à la véraison

Mildiou : Pression faible à moyenne – Les baies deviennent moins sensibles – Il est important de bien protéger le jeune feuillage en anticipant des éventuelles grosses pluies jusqu'à la véraison

Vers de la grappe : Vol de 2^{ème} génération quasi-inexistant dans les zones non confusées

Drosophila suzukii : Dès véraison, le suivi des risques sera disponible sur www.agrometeo.ch

Engrais verts : Deux mélanges Proconseil pour les semis d'été et d'automne

Stade fermeture de la grappe

La vigne se situe en moyenne au stade fermeture de la grappe. Avec les conditions douces et l'absence de contrainte hydrique, la vigne a rattrapé une partie du retard du début de saison.

Oïdium : risque important

Comme annoncé dans les précédents bulletins, la pression d'oïdium est plus importante qu'habituellement cette saison. Ainsi les symptômes d'oïdium sont fréquents et maintenant bien visibles sur les baies dans toutes les régions du canton. Ils sont plus importants dans les parcelles non effeuillées ou avec un effeuillage tardif.

A partir de la fermeture de la grappe, les baies ne sont presque plus sensibles aux nouvelles contaminations, 2 cas sont donc à distinguer après un contrôle visuel rigoureux des grappes :

1) Présence de symptômes sur les baies :

- Si du mycélium est présent sur les baies, il continuera à se développer et à progresser jusqu'à la véraison et il est donc indispensable de maintenir une protection serrée jusqu'à ce stade avec du soufre mouillable.

La première priorité est de soigner l'effeuillage des parcelles atteintes pour limiter le développement du mycélium sensible aux UV.

Un traitement curatif doit être intercalé entre les traitements classiques :

- Soit sous forme mouillable avec du soufre à dose maximale (6.4 kg/ha)
- Soit sous forme mouillable en mélangeant 3 kg/ha de soufre et 3 kg/ha de bicarbonate de potassium (Armicarb, Vitisan) ; Vérifiez avec votre fournisseur les doses pour éviter les risques de phytotoxicité ;
- Soit sous forme de poudrage au soufre (12 à 25 kg/ha de soufre ; Les conditions climatiques de

cette semaine sont propices à une bonne action du soufre.

Réalisez si possible les traitements curatifs en face par face en visant bien la zone des grappes.

Ne pas utiliser des matières actives pénétrantes sujettes aux problèmes de résistance sur de l'oïdium déclaré.



Observez bien les grappes. Que les symptômes soient discrets (mycélium sur une seule baie sur la grappe à gauche) ou déjà très sévère (à droite), il est important de maintenir la protection jusqu'à véraison.

2) Absence de symptômes sur les baies :

En l'absence de mycélium sur les baies au stade fermeture de la grappe, les baies ne sont plus sensibles aux nouvelles contaminations et il est donc possible de réaliser un dernier traitement au soufre mouillable puis d'arrêter la protection contre l'oïdium. Pour ceux qui souhaitent tout de même maintenir jusqu'à la véraison, diminuez fortement les doses de soufre (1 à 2 kg/ha) ou utilisez d'autres produits alternatifs qui ont une efficacité partielle.

BIO

Les stratégies sont les mêmes pour la protection contre l'oïdium. Observez bien vos grappes dans tous les rangs.

Mildiou : situation stable en l'absence de pluie

Observations :

- Le peu de pluie depuis quelques semaines limite la pression de mildiou qui peut être considérée faible pour une grande partie du canton à moyenne pour les secteurs Lavaux-Chablais.
- Même dans les situations avec des symptômes présents, la situation reste stable et non épidémique.
- Le risque de rot brun au stade actuel est très faible et le gros de la protection est joué.

Stratégies :

- En l'absence de symptômes, il est clairement possible d'aller au bout des intervalles et même de les repousser tant qu'il ne pleut pas (pour autant que la pression d'oïdium soit faible).
- Il conviendra d'anticiper des éventuelles grosses pluies annoncées jusqu'à la véraison. Ceci dans le but de protéger le jeune feuillage qui sera très actif pendant la maturation.
- Dans les parcelles avec des symptômes, maintenez des intervalles normaux pour éviter les repiquages avec la rosée et anticipez les renouvellements en cas de pluies annoncées.
- Privilégiez l'utilisation de bouillie bordelaise en fin de saison, des doses de 200 à 300 g/ha sont suffisantes.

BIO

Les stratégies sont les mêmes pour la protection contre le mildiou.

En l'absence de symptômes et de pluies, vous pouvez repousser le renouvellement tant que de nouvelles pluies ne sont pas annoncées. Des doses de cuivre métal de 200 g/ha sont suffisantes.

Pour les parcelles avec symptômes, maintenez une protection serrée avec des doses de 300 g/ha.

Vers de la grappe

Les piégeages des papillons des vers de la grappe sont quasi-nuls pour cette deuxième génération dans les parcelles hors confusion sexuelle (0 à 2 papillons piégés sur tout le vol selon les parcelles).

Si des vigneron·nes souhaitent tout de même réaliser un traitement sur les parcelles à risque (cépages à grappes compactes), privilégiez les matières actives biologiques *Bacillus thuringiensis*, en mélange avec 1 % de sucre. L'application devra se faire dans les prochains jours.

Drosophila suzukii

Comme les années précédentes, le suivi des risques liés à *Drosophila suzukii* sera disponible sur agrometeo.ch. Des parcelles sensibles, avec des cépages précoces seront suivies. Attendez un risque avéré avant d'envisager une intervention avec de l'argile. Pour rappel, la principale mesure prophylactique qui consiste à effectuer un défeuillage intense de la zone des grappes devrait déjà avoir été réalisée dans les parcelles sensibles. Réalisé au stade actuel, l'exposition soudaine des grappes peut provoquer des coups de soleil, spécialement sur les faces exposées au sud ou soleil couchant.

Ni les captures, ni les observations d'adultes dans la parcelle ne constitueront des critères suffisants pour décider de traiter.

Engrais verts : deux mélanges Proconseil viti pour les semis d'été et d'automne

Les surfaces semées en engrais verts dans l'inter-rang sont de plus en plus nombreuses même dans les terrasses mécanisables à la chenillette, pour les **nombreux avantages que cette technique apporte** :

- Augmentation de la vie biologique du sol ; racine vivante = sol vivant ;
- Décompactage et organisation verticale du sol ;
- Limitation du lessivage des éléments nutritifs par rapport au travail du sol ;
- Sécurisation des rendements et augmentation de la fertilité des sols ;
- Limitation des effets de la sécheresse et des excès d'eau
- Aspect esthétique des mélanges avec les fleurs.

Ils présentent tout de même quelques inconvénients en demandant un temps de travail supplémentaire, de s'équiper en matériel spécifique et de réapprendre à semer. Les couverts végétaux peuvent aussi attirer le gibier, les souris et les butineurs. A noter que cette technique culturale n'est pas compatible avec les vignes inscrites en SVBN.

Pour les semis en dehors du cycle de la vigne, il y a 2 options. Soit un semis avant vendanges, vers la fin août, soit un semis après vendanges en octobre. Dans les 2 cas, le but est d'avoir un développement maximum de la biomasse au début du printemps pour protéger ensuite le sol avec un paillage conséquent.

Le semis d'été se fait principalement en direct en ayant pris soin de bien détruire les vieux enherbements qui limitent fortement la levée du couvert.

Les semis après vendanges peuvent se faire en direct ou avec des semoirs classiques et avec une préparation superficielle du sol.

Deux mélanges Proconseil viti sont proposés sur la base des retours d'expériences du groupe d'intérêt « engrais vert » qui réalise des essais sur cette thématique depuis 2016. Les essais d'une trentaine d'espèces pures réalisés en 2018 sur 3 parcelles du canton ont permis de sélectionner les espèces et variétés les plus adaptées à la viticulture.

Le mélange Proconseil viti été, adapté au semis avant vendanges (août-septembre) ou au printemps.

Ce mélange à petites graines est bien complet et riche en légumineuses pour un développement à l'automne puis un redémarrage avec des plantes relais au printemps (seigle – trèfle incarnat). Les espèces choisies sont peu sensibles au gel.

PROCONSEIL VITI ETE		
Semis avant vendanges (août-septembre) ou au printemps		
Choix d'espèce peu sensibles au gel pour un bon démarrage au printemps – Avec des plantes relais pour repartir après destruction		
Mélanges à petites graines bien complet pour le semis d'été. Le seigle et le trèfle incarnat vont prendre le relai au printemps si une destruction se fait avant l'hiver		
Espèce	Famille	Dose (kg/ha)
Navette	Crucifère	3
Phacélie	Hydrophyllacée	4
Trèfle d'Alexandrie	Légumineuse	8
Vesce commune	Légumineuse	20
Trèfle incarnat	Légumineuse	10
Seigle commun	Graminée	30
6 espèces		75 kg/ha

Le mélange Proconseil viti automne, adapté au semis après vendanges (octobre-novembre) ou au printemps

Les espèces choisies sont peu sensibles au gel si elles sont semées après les vendanges. Le redémarrage au printemps sera donc très bon. Le trèfle incarnat est présent en plante relais pour un redémarrage après destruction du couvert. La variété de féverole est à « petite graine » pour faciliter le semis.

PROCONSEIL VITI AUTOMNE		
Semis après vendanges (octobre – novembre) ou au printemps		
Choix d'espèce peu sensibles au gel pour un bon démarrage au printemps – Avec des plantes relais pour repartir après destruction		
Mélange adapté à un bon redémarrage au printemps avec le trèfle incarnat en plante relais après destruction		
Espèce	Famille	Dose (kg/ha)
Navette	Crucifère	3
Pois fourrager	Légumineuse	20
Féverole (Variété petite graine)	Légumineuse	37
Trèfle incarnat	Légumineuse	10
Seigle commun	Graminée	30
5 espèces		100 kg/ha

Les mélanges sont disponibles sur commande (également en version bio) :

- auprès de OHS avec livraison à domicile ;
contact : Marcel Montandon :
marcel.montandon@hauenstein.ch ;

- auprès de UFA avec livraison dans votre Landi en annonçant vos quantités souhaitées à Diane François : Diane.Francois@fenaco.com ;

Concernant les doses de semis, il est conseillé de les augmenter pour les semoirs directs en ne comptabilisant pas la surface non semée sous le rang. (Ex : besoin de 75 kg/ha de Proconseil viti été pour un semis de l'inter-rang, même si on ne sème que 60% de la surface de celui-ci.)

Avec un semis en plein, il est possible de calculer la dose avec la surface réelle semée.

Auteurs :

Axel Jaquerod, David Marchand et David Rojard

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.